



LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



STUDIO CHARTON

BULLETIN DU PELERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRERIE UNIVERSELLE
DE SAINT-MICHEL

94^e ANNEE - N° 5

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1968

NOTRE COUVERTURE

Le MONT illuminé. — Chaque soir, du 1^{er} juillet au 15 septembre, le Mont est illuminé par les soins du conseil municipal et du syndicat d'initiative. Cette photo a été prise par très beau temps, vers 22 h, à environ 800 m du Mont, et offre l'effet curieux du sillage blanc tracé par les faisceaux lumineux des voitures, du fait du long temps de pose.

(Gracieusement communiquée aux « Annales » par le Studio CHARTON, Saint-Hilaire, 50).

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, *trente-deux enfants* ont été consacrés à saint Michel et Notre-Dame des Anges :

Françoise Motte et Thérèse Souchart, Vermelles (P.-de-C.) ; Nicolas Bourcier, Granville ; Gérard Vaxelaire, Prey-le-Thillot (Vosges) ; François Carillon, Verdun-sur-Doubs ; Philippe Goncé, Ancemont (Meuse).

Marie-Clotilde, Nathalie et Alexis Duvillier, Lille.

Henri, Jeanne-Marie, Gérard et Dominique Mauget, Beaupréau (M.-et-L.) ; Serge-Michel Méchain, Poissy ; Pascale Philippe, 06 - Saint-Jeannet ; Anne-Marie Brétaudeau et Jean-Marc Voisin, Port-Boulet.

Emmanuelle Layral, Altes ; Christelle Didier, Epernay ; Nathalie Doms, Mazamet.

Edmond et Elisabeth Yanda, Cotonou ; Aimé-Michel Samba, Mougali (R.C.) ; Ponce-Marie Akéré-Koutouan, Abidjan ; Jean-Richard Dibantsa, Ouaya-Bacongo.

François Akélia, Emile Nanguy, Jeannette, Nestor, Bruno, Marguerite, Bruno-Eudes Abéto, Madeleine Agoua, Abidjan.

ARCHICONFRÉRIE

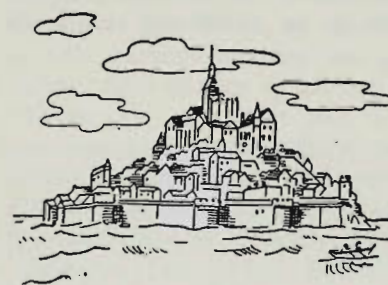
Dans le même temps, *soixante-neuf personnes* ont demandé leur admission dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Nos amis défunts :

M. l'abbé Yon, à Sainteny ; M. le chanoine Leboucher, Coutances.

Mme Leroux, à Ger ; M. Boeda, à Ducey ; M. Planchais, à Coutances ; M. Eugène Pacilly, à Villedieu-les-Poëles ; Mme Vve Ridel, Mme Odile Bonnenfant, Le Mont Saint-Michel.

« *Que saint Michel les introduise dans la Lumière sainte !* »



Les Annales du Mont Saint-Michel

“ Groupés autour de nos pasteurs ”

Le PRÊTRE dans le Pèlerinage

« *Pris du milieu des hommes et établi en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu, les prêtres vivent avec les autres hommes comme des frères* », nous dit le Concile (1) en s'appuyant sur l'Épître aux Hébreux. Et Paul VI ajoute : « *Ils doivent se faire les frères des hommes, du fait même qu'on veut être leurs pasteurs, leurs pères et leurs maîtres* » (2).

Un jour de pèlerinage, mieux qu'un autre jour de son ministère ordinaire, (où il apparaît encore trop souvent comme un séparé ou un privilégié), le prêtre *partage le destin de son peuple* ; mêmes joies, mêmes fatigues devant les mêmes difficultés de la route et du voyage ; il avance du même pas que ses fidèles, dans les mêmes sentiers, dans le sable sec ou dans la boue gluante, sur les mêmes chemins montants, sous l'ardeur du même soleil, ou le déluge des mêmes averses. Il prend part aux mêmes conversations, bien souvent aux mêmes repas (comme il est savoureux et « sans égal » le pain partagé dans un compartiment de pèlerins de Lourdes, ou à l'heure de la halte sur la route de Chartres !). Sous les yeux de ses frères de pèlerinage, et plus

(1) « *Presbyterorum Ordinis* », § 3.

(2) Enc. « *Ecclesiam Suam* », Doc. Cath., col. 1084, 6-9-64.

qu'eux-mêmes, il se sent *soumis à l'ascèse de la route*, et lui aussi, pressé d'entendre les appels à la pénitence et à la conversion.



Traversée des grèves par les pèlerins du 18 juillet 1968

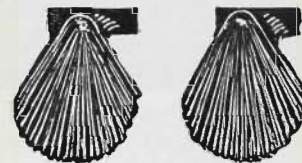
Il se retrouvera peut-être tout proche de tel paroissien qui, jusque-là, se tenait à distance. Il renforcera aussi, avec d'autres des liens déjà existants, et créera de nouvelles relations. Et ses fidèles de leur côté, plus ou moins pratiquants, découvriront leur pasteur sous un nouveau jour : plus simple et plus cordial, moins « administratif » que derrière son bureau, moins catégorique que du haut de la chaire, moins solennel que dans les cérémonies...

Bien souvent, et ses compagnons avec lui, il trouvera dans le pèlerinage une sorte de « bain de foule », et rencontrera le

« *vaste monde, sa paroisse* » : hommes de toutes générations et de toutes situations, de toutes nations et de toutes races, comme il s'en rassemble dans les grands sanctuaires, à Lourdes ou à Rome, plus encore qu'ici au Mont-Saint-Michel... Il vérifiera que l'Eglise ne se limite pas à l'ombre portée du clocher de sa paroisse, et il se rappellera, selon le concile, que « *la communauté locale ne doit pas s'occuper seulement de ses propres fidèles, elle doit avoir l'esprit missionnaire, et frayer la route à tous les hommes vers le Christ* » (3). Et à l'occasion, il aura réconfort à rencontrer ses frères prêtres, religieux ou laïcs, qui travaillent pour le Maître de la même moisson, mais dans un champ différent : « *Que les prêtres ne l'oublent pas ; ils ne sont jamais seuls dans leur action... Ils ont pour compagnons leurs frères dans le sacerdoce, bien plus : les Chrétiens du monde entier* » (4).

A. H.

Extrait de l'homélie du « Pèlerinage des Grèves »,
18-7-68.



(3) « *Presbyterorum Ordinis* », § 6.

(4) *Id.*, § 22.

La tradition continue

Le XXII^e PÈLERINAGE DES GRÈVES

(18 JUILLET 1968)

La tradition continue, solidement établie depuis 1947 par l'abbé Bourget, curé de Genêts, qui l'an dernier, malgré le poids de ses 84 ans, en prenait encore la tête. Il n'a pas eu cette joie en 1968, au 60^e anniversaire de son sacerdoce, mais son souvenir fut maintes fois évoqué au cours de la journée, et bien des pèlerins se sont retrouvés pour la prière autour de sa tombe dans le cimetière de Genêts.

Selon la coutume, prêtres et fidèles se rassemblent derrière la croix, portée cette fois par M. Pierre Degane. M. le Vicaire général Angot souhaite la bienvenue aux pèlerins et dirige la prière, tandis que M. l'Abbé Legoux, curé de Bacilly, donne les conseils utiles pour la traversée : la présence de l'hélicoptère de la Protection Civile rassure tout le monde ; pas de brume aujourd'hui (il y eut mauvais temps la veille et brouillard le lendemain). Combien y avait-il de pèlerins ? La presse régionale a parlé de 2000, dont une grande majorité de jeunes.

Quelques minutes de répit à l'arrivée pour le bain de pieds traditionnel, et c'est la montée vers l'Abbatiale, en procession à partir de l'église paroissiale, au chant des litanies des saints de France. La foule est nombreuse à la grand'messe, que célèbre M. le Curé de Bacilly : il s'y est joint plusieurs visiteurs, qui savaient que l'office devait avoir lieu « là-haut ». Chargé de l'homélie, M. le Curé du Mont, au souvenir de l'abbé Bourget, propose comme thème « le prêtre dans le pèlerinage ». Grâce au concours des prêtres et séminaristes présents, tant pour les confessions et la distribution de nombreuses communions, que pour les chants et leur accompagnement, nous avons eu un office très vivant.

Liberté est donnée ensuite aux pèlerins de se disperser pour le repas de midi. Les organisateurs se retrouvent au camping de la Baie : ils eurent la joie d'y accueillir M. René Bourget qui avait tenu à retrouver l'atmosphère du pèlerinage restauré par son frère.



Pèlerinage des grèves 1968 : arrivée des pèlerins

Le même entrain règne au retour, jusqu'à ce qu'une dernière prière d'action de grâces rassemble les pèlerins à l'église de Genêts.

Nombreuses furent les photos dans la presse des jours suivants : le pèlerinage des grèves est bien un « événement » qui compte dans les annales de la vie montoise !

Six cents kilomètres pour RIEN !

Paris, aller et retour : c'est la distance qu'un homme a parcourue, au début d'août, pour chercher au Mont Saint-Michel certaine « prière » qu'il avait recopiée consciencieusement et qui, avait-il ouï dire, était « écrite en lettres d'or » au sanctuaire de l'Archange... Trois jours après, un autre visiteur sonnait au presbytère pour la même raison... Il paraît que beaucoup de gens se la transmettent, en France et en Belgique, et certaines correspondances semblent le confirmer. Nous ne reproduirons pas une ligne du feuillet qui « recommande » cette prière imaginaire : disons simplement qu'elle déborde de contre-sens historiques (comme l'empereur Constantin en 1505 !), et que les pratiques qu'elle recommande relèvent de la plus authentique superstition.

Nos visiteurs sont repartis fort déçus, non pas d'avoir « marché »... mais de ce que M. le Curé leur semblait ne rien vouloir entendre à ce genre de piété !

Mais combien plus décevant et attristant de constater (avec d'autres confrères prêtres qui signalent les mêmes inepties dans leurs bulletins), que les Chrétiens y ajoutent plus de foi qu'à l'*Évangile* et au *Credo*...

A. H.



Les comptes rendus de la fête saint Michel du 29 septembre, et des pèlerinages d'été, paraîtront dans le prochain numéro.

Dom MABILLON et le Mont Saint-Michel

Le « *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel* », sous la plume de Dom Chaussy, mentionne brièvement la captivité du frère Denis Marquette et les interventions de Mabillon pour obtenir sa libération (1).



Dom Jean Mabillon (1632-1707)

(1) Paris, 1967, tome I, pages 243-244.

Le récit de cette pitoyable histoire nous est l'occasion de donner un bref aperçu des rapports du grand moine avec l'abbaye normande et de ses relations avec l'évêque d'Avranches, Daniel Huet (2).



Dom Jean MABILLON (1632-1707) fut, au dire de Louis XIV lui-même, « l'homme le plus savant et le religieux le plus pieux du royaume, l'honneur du règne ».

Grand pourchasseur de manuscrits, son édition de saint Augustin fait toujours autorité ; initiateur de l'interprétation rigoureuse et scientifique des inscriptions et documents anciens, il a été à l'origine, par son livre célèbre « De re diplomatica », d'une science nouvelle, la *Diplomatique* ; précurseur de l'exégèse moderne, il fut le premier et presque le seul de son époque à douter de la « chronologie » des livres de l'Ancien Testament et de « l'universalité du déluge », et à soupçonner l'importance et la valeur de la critique textuelle.

Dom Mabillon est connu aussi par ses démêlés avec l'abbé de Rancé, ce converti bruyant dont « la ferveur ressemblait à de la fureur » (3). Pour répondre à l'ouvrage du réformateur de la Trappe « De la sainteté et des devoirs de la vie monastique », Mabillon écrivit un « Traité des Etudes monastiques » afin de prouver que l'ignorance n'est pas un gage de sainteté et d'exposer les dispositions que les moines doivent apporter à l'étude s'ils veulent travailler en même temps à leur sanctification et au bien de l'Eglise (4).

On sait moins que Mabillon a réclamé plus d'humanité envers les prisonniers, afin de les améliorer, et que c'est un de ses amis, le frère Denis de La Campagne qui motiva son ouvrage « *Réflexions sur les prisons des Ordres religieux* » et ses désirs renouvelés de s'engager sur les chemins montois.

Déjà, on pouvait lire dans la préface de sa « *Diplomatique* » cette réflexion qui nous ouvre son âme et nous éclaire sur sa

(2) Nous avons puisé la plupart de nos renseignements dans le « Dictionnaire d'Archéologie » et le « Mabillon » de Dom Henri Leclercq, digne émule des plus grands Mauristes (Paris, 1957).

(3) Cardinal Bona, cité par L. Lavaud dans « Prétextes pieux à l'abandon de l'étude ». « Vie Spirituelle », tome X, page 77.

(4) Henri Brémond : « L'Abbé Tempête », Paris, 1929, pages 148-185.

personnalité : « Dans la rédaction de ce travail, nous avons eu grand besoin de la prudence chrétienne pour ne pas manquer à la charité, tout en maintenant avec chaleur les droits de la vérité... Si nous avons manqué à la charité chrétienne, nous l'avons fait à notre insu, et nous prions le lecteur de nous le pardonner. Qu'il se souvienne que s'il est plus difficile de défendre que d'accuser, à plus forte raison est-il plus facile de causer des blessures que de les guérir ».



En vacances au monastère Saint-Faron de Meaux, en 1681, Mabillon crut trouver dans l'un des jeunes profès, le frère Denis Marquette, un futur collaborateur et une recrue de valeur, utile renfort à ses deux disciples et amis intimes, *Dom Michel Germain*, le joyeux picard primesautier et pince-sans-rire, et *Dom Thierry Ruinard*, le mélancolique rémois, le modeste et véritable fils de son esprit.

Se rappelant qu'autrefois, au prieuré Notre-Dame de Nogent, entre Laon et Soissons, on avait utilisé les prémices de son génie naissant en lui confiant le soin des poules, puis celui des chopines, aiguères, salières, de la « pitancia » due aux bedeaux et de la vaisselle avec les reliefs, Mabillon réussit à obtenir frère Denis comme secrétaire en 1689 : « *Nous ne pouvons pas*, écrivait-il le 11 septembre 1685, *aller à la procession et sonner les cloches, c'est-à-dire fournir à tout ce que nous trouvons et les copier seuls* ».

A l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où Mabillon avait commencé ses recherches sur saint Bernard, saint Augustin et l'Ordre de saint Benoît, la collaboration fut de courte durée, car dès le début de 1690 frère Denis commit, sans doute, une faute grave et franchit le mur.

Quelque temps après, Mabillon connaissait sa cachette, ainsi qu'en témoigne cette lettre au père du défroqué : « *Je scay qu'il est dans Paris, qu'il passe bien souvent des journées presque entières sans avoir de quoi manger. Je scay encore qu'on lui a prêté deux pistoles, mais cela n'ira pas bien loin, s'il n'est déjà dissipé...* ».

Après beaucoup de pourparlers, frère Denis rentra au monastère le 5 août, piteux et endetté. Mabillon demanda alors une remise aux créanciers et un secours aux parents du jeune homme. Et comme s'il prévoyait l'avenir, il donna sa parole : « *Si sa sœur ne paye pas ses dettes, je tascherai d'y suppléer* ».

Mabillon, « *espérant que sa chute lui sera un sujet pour se donner à Dieu avec plus de ferveur et de précaution* », obtint de son pieur, le pieux et austère Dom Claude Bretagne, une indulgence exceptionnelle. Il emmena même son protégé en Champagne où ils passèrent trois semaines à Saint-Pierremont, pays natal de Mabillon : on garde encore le souvenir du « *chêne de Mabillon* » qui abrita leurs colloques.



Hélas, il n'y eut pas d'amendement : en 1691, frère Denis s'enfuit de nouveau, et les novices de Saint-Germain susurraient, entre deux oraisons, dans les allées du monastère :

« Frère Denis de la Campagne
a donc pris la clef des champs ».

C'est un tout autre langage que tenait Mabillon dans une lettre au père du fugitif : « *Je vous avoue que je n'ai eu de ma vie de douleur plus grande que de ce pauvre garçon. Dieu veuille qu'elle ne soit pas tout à fait inutile pour son salut. J'y travaillerai toute ma vie* ».

La récidive fut la fin de la miséricorde : frère Denis, arrêté, fut conduit au Mont Saint-Michel, condamné à quinze ans de cachot et cinq ans de détention au monastère.

« *Tout naturellement, écrit Dom Chaussin, le prisonnier chercha à s'évader.* » Rattrapé, il fut mis aux fers. Mais Mabillon ne peut l'en blâmer : « *Je ne compte pas cela pour une faute, n'y ayant rien de plus naturel à un misérable que de tascher à sortir de sa misère. Cela n'a pas laissé de redoubler ses peines et d'obliger ceux qui ont soin de luy de luy mettre les fers aux pieds. Jugez de la peine que cela me fait, avec une pénitence des plus dures et des plus longues qu'on lui a imposée. J'ay obtenu permission de luy écrire et à luy celle de répondre. De quatre lettres qu'il m'a écrites, je n'en ay reçu que deux, qui vous feraient fondre en larmes, si vous les voyiez... Ces lettres sont les plus touchantes du monde et elles me donnent l'espérance de son retour à Dieu. Une prison de quinze années ne sera guère propre à lui en faciliter le moyen ; elle servira plus tôt à l'endurcir et à lui faire perdre l'esprit, car il ne dort presque, ny ne mange, il ne fait que pleurer. J'ai obtenu qu'on luy oste ses fers*

et, si je ne meurs bientôt, je mettrai fin à ces misères qui ne sont pas supportables » (5).

Les cachots étaient placés, à la fin du XVII^e siècle, sous la plate-forme de l'ouest ; « *l'exil, le petit-exil au midi et la tour Perrine* » avec son « *réduit de pénitence* » servaient également à la détention des prisonniers (6).

Voici, d'après Madame de Genlis, la description de la fameuse cage qu'elle vit quand elle vint au Mont, le 10 mai 1777, avec le duc de Chartres, le futur Louis-Philippe : « *Je questionnai les religieux sur la fameuse cage de fer : ils m'apprirent qu'elle n'était point de fer, mais de bois, formée avec d'énormes bûches, laissant entre elles des intervalles à jour de la largeur de trois à quatre doigts. Il y avait environ quinze ans qu'on n'y avait mis de prisonniers à demeure ; car on y en mettait assez souvent (quand ils étaient méchants, me dit-on), pour vingt-quatre heures ou deux jours, quoique ce lieu fût horriblement humide et malsain... Pour y arriver, on était obligé de traverser des souterrains si obscurs qu'il y fallait des flambeaux ; et après avoir descendu beaucoup d'escaliers, on parvenait à une affreuse cave où était l'abominable cage* » (7).

Le séjour dans les cachots de la « Bastille des Mers », même avec des religieux pour geôliers, n'avait rien de tendre : fers aux pieds, privation de nourriture, de messe, de lecture, tel était le régime. Le voisinage de Chavigny, bénédictin apostat, coupable de libelles diffamatoires, « *Le Cochon mitré* » et « *La Galante hermaphrodite* », interné en 1685, mort en 1705, qui après avoir tâté de la cage était devenu fou, n'avait rien d'exemplaire ni de réjouissant pour frère Denis (8). Peut-être eut-il un peu plus de distraction avec le tourangeau poète Dom Gratien Morillon, relégué au Mont en 1688 « *pour avoir publié sans permission et peint avec trop de vivacité son « Joseph ou l'esclave fidèle » aux prises avec Madame Putiphar* » (9).

(5) Cité dans Jadart, « *Mabillon et la réforme des prisons* », Reims, 1885, et dans « *Millénaire Monastique* », page 243.

(6) Dupont : « *Les prisons du Mont Saint-Michel* », Paris, 1913, pages 61, 244.

(7) Mémoires, tome III, page 247 ; cité par Le Héricher : « *Histoire et description du Mont Saint-Michel* », Caen, 1848, page 62.

(8) Dupont : « *La Bastille des Mers* », Paris, 1920, page 51 ; « *Les prisons du Mont Saint-Michel* », Paris, 1913, page 142.

(9) Dom Chaussy, *op. cit.*, page 245.

Il faut penser aussi à l'humidité, à l'aération insuffisante, aux émanations fétides, à l'obscurité presque totale, à la privation d'eau, même de cette eau des citernes viciée par des infiltrations de latrines et gâtée par le ruissellement sur les toits de plomb, provoquant des paralysies saturnines (10). Et l'hiver normand, écrivait Dom Fillastre, moine de Fécamp, à Mabillon est « *tel que la marmite même glace presque d'un côté lorsqu'elle bout de l'autre* ».

Frère Denis fit part de sa situation, en janvier 1692, à Mabillon qui écrivit alors de son disciple devenu à demi-sourd et presque perclus : « *Je crains plus sa tête que le reste... Il vaut mieux le voir hors de cet état quand il y aurait même encore du danger qu'il ne retombe pas que d'en faire un fou ou un désespéré* ».

Mabillon s'adressa à ses confrères qu'il savait passer par le Mont, aux prieurs Dom Henry Fermelys, Dom Jean Lorsie, Dom Antoine Fournel, au chapitre général de l'Ordre (1692 et 1693), à l'Evêque de Laon, Jean d'Estrée, à son ami le Cardinal Casanate, au Cardinal protecteur Colloredo « *que nous avons dérangé tant de fois et toujours trouvé prêt à rendre service* ».

A ce moment-là, le prieur de Saint-Germain-des-Prés, Dom Arnoul de Loo, faisait échouer en sous-main les démarches de Mabillon avec lequel il avait des rapports très tendus : il voulait, en effet, faire sortir de l'abbaye parisienne tous les religieux qui s'appliquaient à l'étude, « *persuadé que la régularité ne serait point observée avec toute l'exactitude qu'elle doit avoir tant qu'il y aurait des savants dans ce monastère* ». Mais les amis de Mabillon, Louis XIV en tête, s'opposèrent à tout exil, et même à la « promotion » qui lui aurait apporté la mitre de l'abbaye de Marmoutier en Alsace.

L'inutilité de ses efforts et des interventions de ses amis n'ébranla pas Mabillon qui resta soumis et opiniâtre : « *Il est bon, écrivait-il le 28 juin 1693, d'avoir quelquefois de ces occasions pour rabattre les fumées de l'orgueil qui ne se plaît pas à être rebuté* ».

Au Mont, l'état de santé du prisonnier empirait : Mabillon, constatant l'inefficacité de la correspondance, résolut d'intervenir personnellement en se rendant auprès du détenu : « *J'espère le tirer de prison après Pâques, et ce sera le sujet de mon voyage* », écrivit-il au début de janvier 1692. Il ne le put : une pleurésie le retint à Paris pendant l'hiver ; au printemps, « *la diète de nos Pères qui s'est*

(10) Dupont : « Les prisons du Mont Saint-Michel », pages 200-208.

tenue après Pâques » refusa la délivrance du frère Denis et, en 1693, le Chapitre général empêcha Mabillon de quitter Saint-Germain-des-Prés.

Le 30 mai 1693, Mabillon, devant ces refus répétés, écrit : « *Je n'ai pu obtenir l'élargissement de notre pauvre ami. Je n'ai pas eu le cœur de l'aller voir sans le sortir de prison* ».

A nouveau sollicité, le Cardinal Colloredo avait demandé la grâce du prisonnier sans l'obtenir. Une seconde supplique du Chapitre général fut écrite, mais le Supérieur général, Dom Arnoul, s'opposa secrètement à son expédition. Mabillon ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait été joué et il écrivait le 28 juin 1693 : « *Il faut boire le calice avec toutes ses amertumes : c'est une médecine bien plus utile que la complaisance des hommes* », et le 28 septembre : « *J'ai tenté auprès des hommes ce qui dépendait de moi pour délivrer un ami malheureux. J'ai échoué. Je placerai mon espérance en Dieu, bien assuré que l'infortuné prisonnier obtiendra son infinie miséricorde, sinon en cette vie, du moins en l'autre* ».

Le frère Denis, renié par ses plus proches parents, ne comptant plus sur les tentatives de son ami, réussit, en novembre, à prendre le large, définitivement.

Mabillon en fait part le 5 décembre 1693 au Cardinal Colloredo, puis à M. Marquette le 30 mars 1694 : « *Il est vrai que le frère Denis est sorti de prison, c'est-à-dire qu'il s'est évadé, ne voyant pas d'apparence qu'on le dût élargir de sitôt* ».

L'hostilité du prieur de Saint-Germain à l'égard de Mabillon et de ses collaborateurs fut cause d'une autre défection, celle de Dom Veyssière, un Nantais qui, outré des abus de pouvoir de Dom Arnoul, quitta clandestinement le monastère, gagna la Suisse et passa au protestantisme. Dom Veyssière avait préparé l'édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze et travaillait avec Dom Lobineau à « *L'Histoire de la Bretagne* ».



On a beaucoup reproché à Mabillon son indulgence pour le fugitif, avec lequel il resta en relation au moins jusqu'en 1699 : la misère du prisonnier, le traitement rigoureux qu'on lui faisait subir furent pour Mabillon une raison de proclamer le droit du pécheur au relèvement.

De là sont nées les « *Réflexions sur les prisons des Ordres religieux* », écrites en 1694, où Mabillon s'élève contre les abus de sa Congrégation, l'arbitraire des Supérieurs, la rigueur de la détention, le nombre et la cruauté des supplices : « *Il est nécessaire, écrit-il, que l'on punisse les crimes, mais c'est la charité et la miséricorde qui doivent présider dans ces jugements, afin d'arriver à l'amendement du coupable* ». Et, rappelant la règle de saint Benoît (chap. 25 et 44), il déplore que les prisons des Ordres religieux soient parfois plus dures, plus sévères que celles du bras séculier : « *Ces pauvres infortunés perdent souvent la tête, deviennent fous, endurcis ou désespérés... Que les juges ecclésiastiques préfèrent la miséricorde à la sévérité et n'oublient pas leur qualité de Père... Quel droit a-t-on de les priver de la messe ? qu'on les admette au moins dans une tribune... C'est l'esprit de charité, de compassion et de miséricorde qui doit l'emporter dans la justice... L'esprit de l'Eglise et de la religion est de porter les coupables au repentir et à la conversion* ».

Mabillon ne put constater cette amélioration chez le frère Denis : du moins eut-il la consolation de faire rentrer à Saint-Germain-des-Prés son ami Dom Martène, exilé à Landevennec pour avoir fait paraître, sans attendre l'approbation de ses Supérieurs, son « *Commentaire sur la Règle de saint Benoît* ». Après avoir obtenu sa libération, Dom Mabillon en fit son collaborateur pour l'édition de saint Augustin.



Mabillon a visité à plusieurs reprises les abbayes normandes : Saint-Evroult, près de Laigle, Le Bec, illustrée par Lanfranc, écolâtre d'Avranches, et Saint-Anselme dont la formule célèbre : « *Fides quaerens intellectum* » convenait si bien à Dom Mabillon qui « *voulait que la foi guidât toujours la raison et que la raison, s'exerçant sous son contrôle, fortifiât à son tour la foi en éclairant son objet* » (11). Une école de théologie y fut ouverte en 1563, et parmi les professeurs on y comptait Dom Massuet, l'éditeur de saint Irénée et le continuateur des Annales Bénédictines.



Mabillon a entretenu une correspondance suivie avec *Daniel Huet*, évêque d'Avranches, cet érudit, homme du monde, d'Eglise et

(11) Dom Lucien David : « *Les grandes Abbayes d'Occident* », Paris, 1907, page 261.

de cour, qui avait tant empilé de livres dans sa maison qu'elle s'effondra... A Fontenay, près de Caen, Daniel Huet fut tout déçu de constater que Mabillon était venu « *non pas tant pour me voir que pour fouiller les archives et les anciennes chartes de l'abbaye* ».

Nous savons aussi que Mabillon trouva à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon un traité « *De officiis divinis* » de *Guillaume d'Avranches* et qu'il admettait difficilement la tradition de la perforation du crâne de saint Aubert sous la pression d'un doigt de l'Archange saint Michel (12).

La dernière lettre de Mabillon aux moines du Mont est de 1705. A cette date, Mabillon rassemble les planches qui doivent servir à l'illustration du 5^e tome des Annales de l'Ordre de Saint-Benoît : il souhaite donner une vue du Mont et s'adresse à Dom Julien Doyte qui lui répond, le 8 avril 1706, qu'il a cherché le dessin « *fait par nos pères, mais inutilement. Si j'avais ici quelqu'un capable d'en faire un dessin exact, je le ferois faire, mais je n'y personne : il mériteroit plus qu'aucun autre, sans contredit, une place dans vos Annales, mais j'aimerois autant ou peut-être mieux ne l'y point mettre du tout, s'il n'y est bien fait et si tout n'y est pas bien marqué... Il serait juste que notre monastère contribuât à la gravure de ces planches et si j'en avais eu la nouvelle dans le temps que notre premier procureur était à Paris, je l'aurais chargé de donner quelque chose à votre Révérence, mais il me seroit plus facile de tirer de l'eau de notre rocher que de l'argent de nos officiers. La misère est si grande que cela passe l'imagination* » (13).

Par son immense érudition, par sa charité fraternelle, par sa miséricordieuse et efficace compassion, par son obéissance héroïque, par sa sainteté reconnue, Dom Mabillon a préparé plus que tout autre le renouveau de l'Eglise : « *Lucidité et franchise s'exprimant avec clarté et justesse pour aller droit au but ; discernement du vrai et liberté critique pour le mettre en évidence ; probité absolue, concision, logique, sérénité sont les marques de son tempérament et de ses qualités acquises* » (Dom H. Leclercq).



(12) « *Millénaire Monastique* », II, page 387, n. 9.

(13) Mgr Germain : « *Saint Michel et le Mont Saint-Michel* », Paris, 1880, pages 346, 351, 353.

On nous permettra d'évoquer la silhouette de ce perpétuel voyageur « dont les études et les grands travaux ne le dispensèrent jamais des exercices de la régularité » (14) en citant cette belle page d'Emm. de Broglie que l'on dirait écrite avec Mabillon lui-même pour modèle : « *Les Bénédictins ne se contentaient pas d'amasser dans leurs cellules un certain nombre de manuscrits. Quand ils n'avaient point sous la main les éléments nécessaires à leurs travaux, ils allaient les chercher, ou bien le supérieur désignait deux religieux pour cette expédition scientifique. Leur petit paquet à la main, après une prière dans l'église de l'Abbaye et l'accolade fraternelle donnée aux frères, ils partaient allègrement, le plus souvent à pied, profitant des occasions fortuites qui s'offraient à eux d'abrèger la route, en montant dans quelques voitures publiques ou privées. Une fois sortis des faubourgs de Paris, les voyageurs récitaient ensemble l'Itinerarium, ou prières pour les temps de voyage et, le soir, ils arrivaient dans un monastère où ils demandaient une hospitalité toujours accordée. On allait ainsi d'étape en étape, bravant le froid et la pluie, jusqu'au lieu désigné, sans crainte des mauvaises routes et des frondrières. Partout où l'on passait, on se rendait vite à l'église pour adorer Dieu et, au besoin, on se détournait de la route pour visiter les sanctuaires vénérés et faire d'une course d'érudition un saint pèlerinage. Puis, aussitôt, après avoir satisfait aux devoirs de piété, on demandait à voir la bibliothèque du couvent ou les archives... On parcourait les manuscrits, les chartes, et l'on en prenait l'indication ou des copies, si l'on trouvait quelque pièce qui en valût la peine et que le temps le permit. Une fois la récolte faite, le précieux butin recueilli, on allait plus loin accomplir la même besogne, et l'on rentrait au monastère d'où l'on était sorti, avec une ample moisson de notes, d'indications, de copies, parfois même de manuscrits précieux, lorsqu'on avait eu soit de l'argent pour les acquérir, soit l'éloquence nécessaire pour persuader aux détenteurs de les céder à l'abbaye de Saint-Germain, plus puissante que tout autre et plus capable de les mettre en valeur » (15).*

N'avez-vous pas reconnu Dom Jean Mabillon et son inséparable compagnon Dom Michel ?

Ange LAHOGUE

(14) Dom Martène : « Histoire de la Congrégation de Saint-Maur », VIII, 131, cité dans « Théologie de la Vie Monastique » (Revue Mabillon), 1961, page 43.

(15) Emm. de Broglie : « Mabillon et la Société de Saint-Germain-des-Prés », Paris, 1888, tome I, page 269.

BIBLIOGRAPHIE

" DÉBUSQUER SATAN "

Décrivant l'existence apostolique telle qu'elle apparaît dans l'Évangile, le P. Manaranche, S.J., détaille dans son livre « *PRETRES A LA MANIERE DES APOTRES* » (1), les tâches qui doivent être, en tous temps, celles des envoyés du Christ. Après avoir parlé de l'obligation de *prêcher le Christ dans la foi, de façon personnelle et convaincante*, le Père indique :

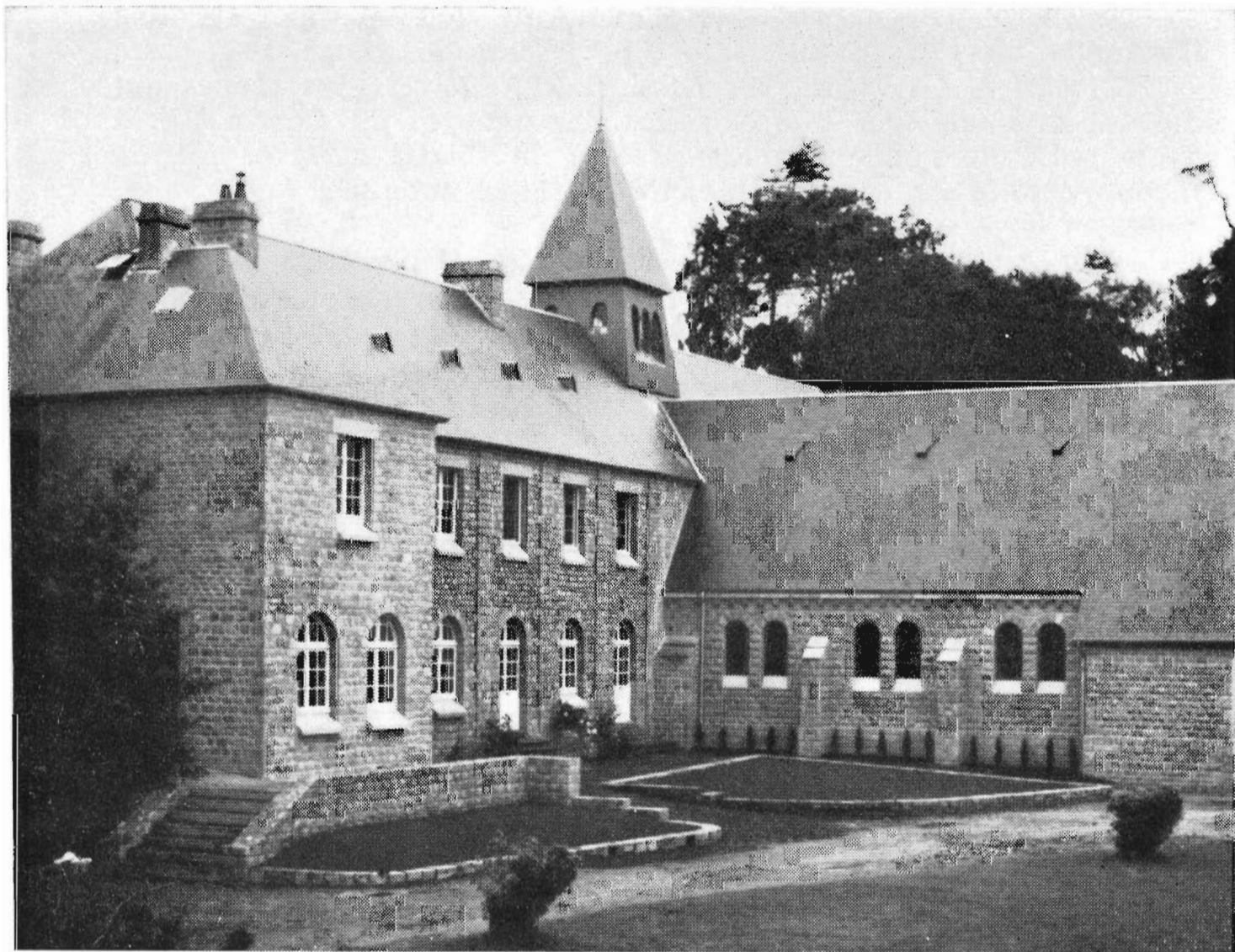
« Un second travail qui accompagne le premier, c'est de discerner, c'est-à-dire de *débusquer Satan* » (Marc, 3/15 ; 6/7). Les Douze s'y emploient, tantôt avec succès (Luc, 10/17 : « *Même les démons nous sont soumis en ton nom* »), tantôt sans résultat, faute de foi et de prière (Marc, 9, 14/29). C'est là un domaine où ils doivent expérimenter la nécessité de rester branché sur Dieu. Il serait gamin de se réjouir d'un « truc » qui fonctionne tout seul, c'est-à-dire de rechercher une satisfaction d'ordre purement professionnel : celle de vérifier l'efficacité d'un procédé, en compétition avec un autre ; pensons aux exorcistes malchanceux d'Actes 19, 15/16, qui pensaient pouvoir commercialiser le procédé Jésus-Christ, et qui se firent rosser par Satan ! Pensons à ces apostolats qui se veulent surtout la démonstration d'une hypothèse contre l'hypothèse concurrente. C'est ici que Jésus rectifie la qualité de la joie : « *Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous soient soumis ; réjouissez-vous de ce que vos noms se trouvent inscrits dans les cieux* » (Luc, 10/20). L'allégresse de l'apôtre n'est pas à base de considération technologique ; elle est théologique ; elle consiste à se savoir aimé par le Père, en la compagnie du Fils : « *Car le Père lui-même vous aime* » (Jean, 16/27). Cette bouleversante nouvelle nous laisserait-elle totalement froids ? Ma joie terrestre, d'où viens-tu ?... (Pages 92-93).

(1) Editions du Centurion, 230 pages. Prix : 12,60 F.

« *Les Annales du Mont Saint-Michel* - Paraît tous les 2 mois
Abonnement annuel : 5 F Abonnement d'honneur : 10 F
C.C.P. : Directeur Annales du Mont St-Michel, 442 Rennes

LE CARMEL LÉON XIII ET LA CHAPELLE SAINT-MICHEL

(Le Val Saint-Père, près d'Avranches)



En construction depuis plusieurs mois, comme nous l'avions annoncé aux lecteurs des « Annales », cette chapelle a été solennellement inaugurée le 20 juillet dernier par Mgr Wicquart, évêque de Coutances et Avranches. L'autel consacré ce jour-là renferme des reliques de saint Martin, de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de saint Jean de Brébeuf, martyr normand du XVII^e siècle, au Canada. La foule nombreuse des amis du Carmel gardera excellent souvenir de cette cérémonie placée sous le signe de la joie, tant par le chant (ancien et nouveau) des religieuses que par leur accueil si cordial dans le monastère qui avait ouvert toutes ses portes à ceux qui voulaient faire connaissance avec le cadre et le genre de vie qu'elles y ont adopté, pour la louange du Seigneur et le service des hommes.